

CALENDRIER DE L'AVENT - REGLEMENT DU JEU

ARTICLE 1 – ORGANISATION DU JEU

TELLEMENT TARBES (ci-après dénommé « l'association organisatrice»), association Loi 1901, dont le siège est situé au 8 rue Pierre Cohou, 65000 Tarbes organise du 1er décembre 2024 jusqu'au 24 décembre 2024 inclus , un jeu avec obligation d'achat intitulé : « CALENDRIER DE L'AVENT » (ci-après dénommé « le Jeu »), selon les modalités décrites dans le présent règlement.

Cette opération n'est ni organisée, ni parrainée par Facebook, Google, Apple ou Microsoft.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ce jeu est ouvert à toute personne physique âgée de plus de 18 ans, disposant d'une adresse électronique valide ou d'un numéro de mobile valide, et résidant en France (y compris départements et territoires d'Outre-Mer), à l'exception des membres de l'association organisatrice, de leurs familles, ainsi que de toutes personnes ayant participé à l'élaboration du jeu.

Le jeu est soumis à la réglementation de la loi française applicable aux jeux et concours.

ARTICLE 3 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Ce jeu se déroule exclusivement chez les commerçants adhérents Tellement Tarbes aux dates indiquées dans l'article 1.

La participation au jeu s'effectue chez les commerçants Tellement Tarbes, lors du passage en caisse, achat obligatoire pour obtenir 1 ticket de jeu (*)

Ticket de jeu à remplir et à déposer dans le calendrier de l'avent géant dans la case jour de votre choix

- Pour déposer votre ticket de jeu, le calendrier sera accessible durant toute la durée de l'opération à l'intérieur de La Halle Brauhauban (mail)
- 1 seul gagnant par jour
- Un gagnant ne pourra gagner qu'une seule fois:
- Si un gagnant a déjà été tiré au sort lors de la durée de l'opération, son bulletin de jeu sera caduque, et un nouveau tirage au sort aura lieu pour élire un nouveau gagnant

(*) minimum d'achat peut être demandé par le commerçant pour obtenir son ticket de jeu

Le jeu étant présenté sur la plate-forme instagram, en aucun cas instagram ne sera tenu responsable en cas de litige lié au Jeu. Instagram n'est ni organisateur ni parrain de l'opération.

Les lots à gagner ne sont pas stockés à l'intérieur du calendrier

ARTICLE 4 – DESIGNATION DES GAGNANTS

Un gagnant sera désigné tous les jours du 1er au 24 Décembre à l'issue de chaque tirage au sort qui aura lieu en direct dans les locaux de Tellement Tarbes.

Il y aura 24 gagnants au total, soit 1 gagnant par jour

La ou le gagnant sera contacté(e) dans les 24h suivant le tirage au sort par téléphone ou par mail pour lui confirmer la nature des lots gagnés et les modalités pour en bénéficier.

Le lot restera à disposition du participant pendant 15 jours. Après ce délai, il ne pourra plus y prétendre.

Dates des tirages au sort:

Mardi 3 -10 -17 Décembre : tirage au sort le mercredi 4 - 11 - 18 Décembre

Mercredi 4 - 11 - 18 Décembre : tirage au sort le jeudi 5 - 12 - 19 Décembre

Jeudi 5- 12 - 19 Décembre : tirage au sort le vendredi 6 - 13 - 20 Décembre

Vendredi 6 - 13 - 20 Décembre : tirage au sort le samedi 7 - 14 - 21 Décembre

Samedi 7 - 14 - 21 Décembre : tirage au sort le mardi 10- 17 - pour le 21 Décembre ce sera le lundi 23 Décembre

Dimanche 1 - 8 - 15 -22 Décembre : tirage au sort le mardi 3 - 10 - 17 et pour le 22 Décembre ce sera le lundi 23 Décembre

Lundi 2 - 9 - 16 - 23 Décembre: tirage au sort le mardi 3-10- 17-24

Mardi 24 Décembre : fin du jeu à 14h pour annoncer le gagnant le 24 Décembre - Tirage au sort à 15h

+ 1 grand tirage au sort avec tous les tickets de jeu participants (hors gagnants déjà tirés au sort)

début Janvier 2025 avec au total 5 pochettes de 50€ de chèques cadeaux à gagner

ARTICLE 5 – LOTS À GAGNER

Le jeu est doté des lots suivants :

Dimanche 1er Décembre :

L'IMPASSE	1 repas (entrée/Plat)ou (Plat /dessert) offert
MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
LASER QUEST	1 Partie de LASER QUEST
ESPACE CULTUREL	Coffret mes petits sirops maison
L'ATELIER DES VENTS	Harmonica BLUESBAND HOHNER
ARSENAL PARK	1 partie de bowling

LES DELICES DU FOURNIL	1 formule complète : sandwich, boisson, dessert
BIJOUTERIE BERNAT	Montre connectée Teckday
BIJOUTERIE CASTIELLA	Bague Malachite
SO COSY	Porte photo lama , Post it arc en ciel , Taille crayon hiboux

Lundi 2 Décembre :

MAISON FLAMENT	Panier garni
MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
GRIBOUILLE	Jeu de société MANDALA STONES
MAISON 123	tote bag

LAVERIE WASH'N DRY	Carte fidélité
AU PETIT GOURMAND	bons d'achat 10 €
BIJOUTERIE LATREILLE	bons cadeaux de 10 €
MUTUELLE PRÉVIFRANCE	Sac en jute avec stylo, jeu de carte, goodies
LASER QUEST	1 Partie de LASER QUEST
CAVES ROCH	1 lot de 2 bouteilles
BIJOUTERIE CASTIELLA	Cordon soie rose, fermoir Argent 925/000 , Bon d'achat de 20 €

Mardi 3 Décembre :

MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
TABAC DE LA MARNE	PORTE MONNAIE

TRESOR DE FEMME	Une écharpe femme
MERCERIE BOBIN'S	aiguilles à tricoter circulaires n°4
EUROSCAN	Clé USB
BIJOUTERIE LATREILLE	bons cadeaux de 10 €
LE FRANCAIS	un goûter
STADO TPR	2 places pour TPR vs Nancy du 6 décembre
LE CONTRETEMPS	1 bon d'achat de 35€
BIJOUTERIE CASTIELLA	1 Porte clés , Bon d'achat de 20 €

Mercredi 4 Décembre :

MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
ARTE N DECO	Centre de table
BigMat Toujas & Coll	Mug isotherme Wood 47 cl - QWETCH
PIERRE EMOI	bougie
LASER QUEST	1 Partie de LASER QUEST
PANAMA	1 bonnet
PATISSERIE STEPHANE LISENA	1 bon d'achat de 20€
MILLES ET UN REGARD	carte cadeau pour réhaussement de cils
BIJOUTERIE CASTIELLA	Ruban Choker velour bleu marine, embouts Argent 925/001 , Bon d'achat de 20 €

Jeudi 5 Décembre:

MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
GALERIE ERIC BAUDELET	bon d'achat de 70€
LE FRANCAIS	un goûter
LASER QUEST	1 Partie de LASER QUEST
ESPACE CULTUREL LECLERC	Coffret irish coffee
LES FILLES ESCALIERE	1 lot de conserve
SOLIANA	1 bon d'achat de 10€
INTERMARCHE EXPRESS	1 panier garni
BIJOUTERIE CASTIELLA	Bon d'achat de 20 €

LE COCON	1 soin du visage de 30 minutes - detox
-----------------	---

Vendredi 6 Décembre:

L'ECHOPPE DES GALOPINS	Coffret bières de l'Echoppe
MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
LA SEMAINE DES PYRENEES	Abonnement numérique
LA POSTE	1 lettre service plus 250g
LASER QUEST	1 Partie de LASER QUEST
STEPHAN COIFFURE - GONNES	1 SHAMPOING COIFFAGE OFFERT
BIOCOOP	Chèque cadeau de 15€ pour 40€ d'achat
ARSENAL PARK	1 partie de bowling

FRANCE PARE BRISE	1 poste radio vintage,1 ballon de foot, une calculette
L'AILE ET LA CUISSE	1 menu offert à 19€
BIJOUTERIE CASTIELLA	Bague fleur red fossil wood

Samedi 7 Décembre:

LA COLONNE	Une boisson chaude et une viennoiserie
MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
MERCERIE BOBIN'S	aiguilles à tricoter circulaires n° 6,5
BIJOUTERIE LATREILLE	bons cadeaux de 10 €
MA P'TITE BOULANGERIE	Cake

LASER QUEST	1 Partie de LASER QUEST
CCF	Tirage affiche 60x80
ESPACE CULTUREL LECLERC	Coffret café et douceurs
L'EUROPE	1 bon d'achat de 10% pour 2 formules du midi
LA PARENTHÈSE D'OPHÉLIE	Shampooing soin et brushing offerts
PLAISIR DE VOIR	1 paire de lunette de soleil offerte
CASTIELLA	1 Porte clés , Bon d'achat de 20 €

Dimanche 8 Décembre:

LOETIE BEAUTE	1 Soin visage nettoyant MARY COHR CatioClean + 1 Parfum aux choix
----------------------	--

MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
TROTTY	1 PAIRE DE CHAUSSETTE ENFANT DE LA MARQUE FALKE
SAUTE MOUTON	1 COFFRET MAKO MOULAGES OBELIX
LA MIE CÂLINE	1 lot de 4 buchettes
EUROSCAN	Clé USB
BIJOUTERIE LATREILLE	bons cadeaux de 10 €
L'ATTRAPE RÊVE	1 bon cadeau coupe brushing
COLUMBUS CAFE	1 coffret cocooning : 1 tote bag, 1 bougie et 1 cup
SOLIANA	1 bon d'achat de 10€
BIJOUTERIE CASTIELLA	Bracelet Tiger Lili

Lundi 9 Décembre:

MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
QUARTIER GENERAL	CARTE CADEAU 30€
BIJOUTERIE LATREILLE	bons cadeaux de 10 €
LE FRANCAIS	un goûter
LASER QUEST	1 Partie de LASER QUEST
L'ATELIER D'HUGO	bague en argent
TENDANCES N	1 chèque cadeau 30€
STADO TPR	2 places pour tpr VS Périgueux du 13 décembre
L'ATELIER DES VENTS	Flûte à bec de couleurs YAMAHA (verte et bleue)

SOLIANA	1 bon d'achat de 10€
CASTIELLA	Bon d'achat de 20 €

Mardi 10 Décembre:

PULSAT	Grille pain double fentes
MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
QIPAO	Lot de 3 masques Visage, Mains et Pieds
EN VOITURE SIMONE	Une affiche et un mug Pyrénées Wild
EUROSCAN	Clé USB
BIJOUTERIE LATREILLE	bons cadeaux de 10 €

LE BASSIA	menus à 22€ offerts
LASER QUEST	1 Partie de LASER QUEST
PYRENEES MAREE	1 boite de sardine
FRANCE PARE BRISE	1 casque réalité virtuelle, 1 ballon de foot ,1 sacoche ordinateur portable
CASTIELLA	Collier Argent 925/000 pierre de synthèse

Mercredi 11 Décembre:

MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
EUROSCAN	Clé USB
STEPH PHOTO 65	Une photo en studio avec impression en 20x30cm

ETAL 36	un bon de 20€
LASER QUEST	1 Partie de LASER QUEST
EVOLU TIFS	prestation coiffure (non remboursable et non cumulable avec les promotions en cours) - valable 15 février 2025
L'EMPREINTE	2 menus midi détente valable mercredi jeudi et vendredi midi
LE BOUCHON TARBAIS	2 repas formules du jour
SOLIANA	1 bon d'achat de 10€
CASTIELLA	Bague écouteille Victoria Kiss Argent 925/000

Jeudi 12 Décembre:

MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
-------------------------	---------------------------

AU PETIT GOURMAND	1 bon d'achat 20 €
DUCRU	1 Set 3 torchons
MODERN ESTHETIK	1 Soin relaxant Tuina
LASER QUEST	1 Partie de LASER QUEST
PHARMACIE BRAUHAUBAN	1 parfum
CHEZ NONO	1 bon d'achat
LA MAMMA	Une réduction de 15€ sur la note
BIJOUTERIE CASTIELLA	1 Bracelet pierres dures Shiny panthère
ABAFIM	6 Gobelets en plastique réutilisables

Vendredi 13 Décembre:

UNION TARBES LOURDES PYRENEES BASKET	4 places pour un match
MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
POINT SOLEIL - L'ATELIER MINCEUR	Bon d' achat de 50€
LES FROMAGES DE CHLOÉ	1 plateau pour 4 personnes
EUROSCAN	Clé USB
RELIGION RUGBY TARBES	1 Paire de chaussettes "les rugbymen"
LA POSTE	1 lettre de service plus de 20g
ETAL HEXAGONE	AFFICHE Tigre SEASON PAPER 30 x 40 cm

LASER QUEST	1 Partie de LASER QUEST
A NOUS DEUX	1 retouche offerte
CASTIELLA	Bon d'achat de 20 €

Samedi 14 Décembre:

MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
LIBRAIRIE LE BD VORE	Une Bande dessinée
TARBES INFORMATIQUE	Disque Dur Externe
EUROSCAN	Clé USB
BIJOUTERIE LATREILLE	bons cadeaux de 10 €

COCOONING OP	CHÈQUES CADEAUX COCOONING
LASER QUEST	1 Partie de LASER QUEST
LE FLEURISTE	1 orchidée avec cache pot
CAFE DI COSTANZO	1 coffret café
CASTIELLA	Ruban Chocker velour grenat, embouts Argent 925/001 , Bon d'achat de 20 €

Dimanche 15 Décembre:

MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
EUROSCAN	Clé USB
AU PETIT GOURMAND	Bon d'achat 10

LA SUITE ROYALE	1 massage des 5 continents
DREAMS DONUTS TARBES	1 box de 12
MUY MUCHO	1 COFFRET CADEAU
L'ATELIER D'AURÉLIE	1 COFFRET DE NOEL
EL POKESHOP	coffret cadeau
L'ATELIER DE VENTS	Flûte à bec de couleurs YAMAHA (verte et bleue)
CASTIELLA	1 Porte clés , Bon d'achat de 20 €

Lundi 16 Décembre:

MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
QUARTIER GENERAL	CARTE CADEAU 30€

MERCERIE BOBIN'S	aiguilles à tricoter circulaires n°10
ROYALTY	Bon cadeau
OPTIQUE DE L'HARMONIE	Une solaire ESPRIT
EUROSCAN	Clé USB
BIJOUTERIE LATREILLE	bons cadeaux de 10 €
ETAM LINGERIE	Chausson
ART ACCUEIL VOYAGES	BON CADEAU DE 50€
CASTIELLA	1 Porte clés , Bon d'achat de 20 €
SO COSY	Baume à lèvres ananas , Patch jeans ananas , Petite lampe glace

Mardi 17 Décembre:

MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
LIBRAIRIE LES BEAUX JOURS	Roman : Jacaranda de Gaël Faye
LITTLE SIMONE	1 casquettes Hello Hossy
EUROSCAN	Clé USB
C&C APPLE TARBES	Chargeur 3 en 1 pour Iphone, AirPod & Apple Watch
LA FERME DU PIG DU MIDI	Plateau de charcuterie
LASER QUEST	1 Partie de LASER QUEST
VIKING HACHE CLUB	1 partie pour 3 personnes
CASTIELLA	Bracelet Jaspe beige Woodstock
ABAFIM	6 Gobelets en plastique réutilisables

Mercredi 18 Décembre:

MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
QUARTIER GENERAL	CARTE CADEAU 30€
EUROSCAN	Clé USB
BIJOUTERIE LATREILLE	bons cadeaux de 10 €
NOVA VOYAGES	1 valise cabine
DUCRU	Ménagère 24 pièces VILLEROY & BOCH
LASER QUEST	1 Partie de LASER QUEST
ARSENAL PARK	1 partie de bowling

CASTIELLA	Bon d'achat de 20 €
EN VOITURE SIMONE	1 affiche Pyrénées Wild

Jeudi 19 Décembre:

MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
LE COIN BASQUE	1 plateau 8 personnes charcuterie
BIJOUTERIE LATREILLE	bons cadeaux de 10 €
DUCRU	Sweat Shirt "Tarbes University
QUETSCH	1 écharpe
LASER QUEST	1 Partie de LASER QUEST

STEPHAN COIFFURE - GAMBETTA	1 SHAMPOING COIFFAGE OFFERT
CHRONO STIM	2 séances d'essai
EVOLU TIFS	prestation coiffure (non remboursable et non cumulable avec les promotions en cours) - valable 15 février 2025
CASTIELLA	Bon d'achat de 20 €

Vendredi 20 Décembre:

SEB PAPETERIE	COFFRET PATE A MODELER GIOTTO
CAVES BAXELLERIE	2 bouteille de Bulles
MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE	1 Bougie Nuxe Prodigeux

AU PETIT GOURMAND	bons d'achat 10 €
COCOONING	CHÈQUES CADEAUX COCOONING
SFR	1 casque audio
LE FLEURISTE	1 bouquet
LINGERIE TENTATIONS	1 caraco short antigel
PYRENEES MAREE	une dégustation pyrénées marée
CASTIELLA	Bon d'achat de 20 €

Samedi 21 Décembre:

MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
-------------------------	---------------------------

CHOCOLATERIE BERGER	Bon pour un écrin de 30 chocolats
LITTLE SIMONE	1 casquettes Hello Hossy
AU PETIT GOURMAND	bons d'achat 10 €
BIJOUTERIE LATREILLE	1 porte-clef scooter Charles Jourdan
NOVA VOYAGES	1 valise cabine
TRENDY	1 écharpe
ATOL OPTICIENS	SOLAIRE DOLCE ET GABBANA
BOUCHERIE L'OCCITANE	1 bon d'achat de 50€
CASTIELLA	Cordon soie bleu, fermoir Argent 925/000 , Bon d'achat de 20 €

Dimanche 22 Décembre:

ANN'C	Bonnet + bracelet "MAT DE MISAINÉ"
MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
VISAGES DU MONDE	LOT GOURDE MUG SAC EN TISSU VISAGES DU MONDE
LE BASSIA	menus à 22€ offerts
ADDICT PARIS	Abonnement 6 mois
A NOUS DEUX	1 accessoire offert
SOLIANA	1 bon d'achat de 10€
CASTIELLA	Bracelet Agathe brune

SO COSY	Stylo poisson , Taille crayon hiboux , Trousse scolaire chat
LITTLE SIMONE	1 bon d'achat de 30€

Lundi 23 Décembre:

MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
ATTITUDE COIFFURE	Shampoing coupe et coiffage
MAISON 123	un tot bag
BIJOUTERIE CASTIELLA	Bon d'achat de 20€
BOUTIQUE OCKHAM	Écharpe
FERME DETH BOSC	1 corbeille de fruit

NOVA VOYAGES	1 valise cabine
LE REXHOTEL	Nuit chambre Executive
CASTIELLA	Ruban Chocker velour noir, embouts Argent 925/000 , Bon d'achat de 20 €
SO COSY	Petit sac isotherme Boîte de goûter

Mardi 24 Décembre:

MAIRIE DE TARBES	2 places patinoire
ETAL 36	1 bon d'achat
AIDER 65	Prestation ménagère à domicile de 2h
AGENCE FOCH	CHAMPAGNE

COFIM TARBES PYRENEES	1 ESTIMATION OFFERTE / TOTE BAG COFIM AVEC STYLO ET CARNET
ROYALCIG	KIT CIGARETTE ELECTRONIQUE
C&C APPLE TARBES	Air tag
DUCRU	Ensemble sauteuse, couvercle et poignee amovible CRISTEL
EASY CASH	Ecouteurs Galaxy
STUDIO 8	Cours particulier pour une couple
CASTIELLA	Bague Argent 925/000 avec perle de synthèse blanche

Valeur totale des lots à gagner : 7948 € TTC.

La valeur des prix est déterminée au moment de la rédaction du présent règlement et ne saurait faire l'objet d'une

contestation quant à leur évaluation.

L'association organisatrice se réserve le droit de procéder à la vérification de l'âge de tout gagnant avant remise de ses lots.

Les lots gagnés ne pourront en aucun cas être échangés ou remboursés

Les bons d'achat et cartes cadeaux ne sont pas fractionnables (à utiliser en une seule fois)

Les gagnants s'engagent à accepter les lots tels que proposés sans possibilité d'échange notamment contre des espèces, d'autres biens ou services de quelque nature que ce soit ni transfert du bénéfice à une tierce personne. De même, ces lots ne pourront faire l'objet de demandes de compensation.

ARTICLE 6 – IDENTIFICATION DES GAGNANTS ET ÉLIMINATION DE LA PARTICIPATION

Les participants autorisent la vérification de leur identité. Le non-respect du présent règlement ainsi que toute fraude ou tentative de tricherie, quelles que soient ses modalités, entraînera l'élimination pure et simple de la participation de son auteur.

Chaque gagnant sera contacté par mail ou par téléphone, et sera annoncé sur les réseaux sociaux de Tellement Tarbes : Instagram (Prénom et 1er lettre du nom de famille)

La ou le gagnant devra se présenter au local de Tellement Tarbes situé au 8 rue Pierre Cohou, muni d'une pièce d'identité, afin de pouvoir récupérer les lots gagnés

Si le gagnant ne se présente pas muni d'une pièce d'identité, la société organisatrice peut refuser le droit de ne pas lui remettre ses lots.

En aucun cas, le gagnant ne pourra faire procuration à une tierce personne pour récupérer ses lots.

Le participant doit remplir totalement et correctement le formulaire de renseignements pour que son inscription soit validée. Le joueur est informé et accepte que les informations saisies dans le formulaire d'inscription valent preuve de son identité.

Une photo avec le ou la gagnante sera effectuée lors de la remise de l'enveloppe gagnante dans les locaux de Tellement Tarbes

ARTICLE 7 – DÉPÔT DU RÈGLEMENT

Les participants à ce jeu acceptent l'intégralité du présent règlement. Il peut être obtenu sur simple demande à l'adresse de l'association organisatrice, spécifiée à l'article 1, pendant toute la durée du jeu.

Accessible physiquement sur le calendrier de l'avent, ainsi que sur le site : www.tellement-tarbes.com, facebook et instagram Tellement Tarbes

ARTICLE 8 : UTILISATION DES DONNÉES PERSONNELLES DES PARTICIPANTS

Les informations des participants sont enregistrées et utilisées par « L'organisatrice » pour mémoriser leur participation au jeu-concours et permettre l'attribution des lots.

Les participants peuvent, pour des motifs légitimes, s'opposer à ce que leurs données personnelles communiquées dans le cadre de ce jeu fassent l'objet d'un traitement. Ils disposent également d'un droit d'opposition à ce qu'elles soient utilisées à des fins de prospection commerciale, en dehors de la participation à ce jeu-concours, qu'ils

peuvent faire valoir dès l'enregistrement de leur participation en s'adressant par courrier à « L'organisatrice » dont l'adresse est mentionnée à l'article 1.

Le/les gagnant(s) autorisent « L'organisatrice » à utiliser à titre publicitaire ou de relations publiques leurs coordonnées (nom, prénom), sur quelque support que ce soit, sans que cela ne leur confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque, autre que l'attribution de leur lot.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés dans sa dernière version, ainsi qu'au Règlement n°2016/679 du parlement européen et conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), le participant peut exercer son droit d'accès, de rectification, d'effacement des données, de limitation du traitement, son droit à la portabilité des données, son droit d'opposition, ainsi que son droit au retrait de son consentement en s'adressant par courrier à « L'organisatrice » dont l'adresse est mentionnée à l'article 1.

ARTICLE 9 : PROPRIETE INDUSTRIELLE ET INTELLECTUELLE

La reproduction, la représentation ou l'exploitation de tout ou partie des éléments composant le jeu, le présent règlement compris sont strictement interdites.

Toutes les marques, logos, textes, images, vidéos et autres signes distinctifs reproduits sur le site ainsi que sur les sites auxquels celui-ci permet l'accès par l'intermédiaire de liens hypertextes, sont la propriété exclusive de leurs titulaires et sont protégés à ce titre par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle et ce pour le monde entier. Leur reproduction non autorisée constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales.

Toute reproduction, totale ou partielle, non autorisée de ces marques, logos et signes constitue une contrefaçon passible de sanctions pénales.

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement par les participants.

ARTICLE 10 : RESPONSABILITE

La responsabilité de « L'organisatrice » ne saurait être engagée en cas de force majeure ou de cas fortuit indépendant de sa volonté.

« L'organisatrice » ainsi que ses prestataires et partenaires ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des éventuels incidents pouvant intervenir dans l'utilisation des lots gagnés par les bénéficiaires lors que les gagnants en auront pris possession.

De même « L'organisatrice », ainsi que ses prestataires et partenaires, ne pourront être tenus pour responsables de la perte ou du vol des lots gagnés par les bénéficiaires dès lors que les gagnants en auront pris possession.

Tout coût additionnel nécessaire à la prise en possession des dotations est à l'entière charge des gagnants sans que ceux-ci ne puissent demander une quelconque compensation à « L'organisatrice », ni aux sociétés prestataires ou partenaires.

ARTICLE 11 : LITIGE ET RÉCLAMATIONS

Le présent règlement est régi par la loi française. « L'organisatrice » se réserve le droit de trancher sans appel toute difficulté pouvant survenir quant à l'interprétation ou à l'application du présent règlement, étant entendu qu'aucune contestation ne sera admise notamment sur les modalités du jeu, sur les résultats, sur les lots gagnés,

un mois après la fin du jeu. Sauf en cas d'erreurs manifestes